

	<b>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE</b>	<i>Délibération</i>
	<b>Séance publique du 26 septembre 2024</b>	<b>N° 2024-514</b>

Convocation du 19 septembre 2024

Aujourd'hui jeudi 26 septembre 2024 à 14h30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la Salle du Conseil sous la présidence de Madame Christine BOST, Présidente de Bordeaux Métropole.

**ETAIENT PRESENTS :**

M. Dominique ALCALA, Mme Géraldine AMOUROUX, Mme Stephanie ANFRAY, M. Christian BAGATE, Mme Amandine BETES, Mme Claudine BICHET, M. Patrick BOBET, Mme Simone BONORON, Mme Christine BOST, Mme Pascale BOUSQUET-PITT, Mme Fatiha BOZDAG, Mme Myriam BRET, Mme Pascale BRU, M. Eric CABRILLAT, Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE, M. Olivier CAZAUX, M. Thomas CAZENAVE, M. Gérard CHAUSSET, Mme Camille CHOPLIN, M. Max COLES, Mme Typhaine CORNACCHIARI, M. Didier CUGY, Mme Laure CURVALE, Mme Béatrice DE FRANÇOIS, M. Stéphane DELPEYRAT-VINCENT, Mme Eve DEMANGE, M. Gilbert DODOGARAY, M. Christophe DUPRAT, M. Jean-François EGRON, Mme Anne FAHMY, M. Bruno FARENIAUX, Mme Véronique FERREIRA, M. Jean-Claude FEUGAS, M. Nicolas FLORIAN, Mme Françoise FREMY, M. Alain GARNIER, M. Guillaume GARRIGUES, Mme Anne-Eugénie GASPARD, Mme Daphné GAUSSENS, M. Nordine GUENDEZ, M. Maxime GHESQUIERE, M. Frédéric GIRO, M. Laurent GUILLEMIN, Mme Fabienne HELBIG, M. Pierre HURMIC, M. Radouane-Cyrille JABER, Mme Delphine JAMET, Mme Sylvie JUQUIN, Mme Sylvie JUSTOME, Mme Andréa KISS, M. Michel LABARDIN, M. Patrick LABESSE, M. Gwénaél LAMARQUE, Mme Fannie LE BOULANGER, Mme Harmonie LECERF MEUNIER, Mme Anne LEPINE, Mme Zeineb LOUNICI, M. Jacques MANGON, M. Guillaume MARI, M. Stéphane MARI, M. Baptiste MAURIN, Mme Claude MELLIER, M. Thierry MILLET, M. Fabrice MORETTI, M. Marc MORISSET, M. Pierre De Gaétan N'JIKAM MOULIOM, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, Mme Céline PAPIN, Mme Pascale PAVONE, M. Jérôme PEScina, M. Stéphane PFEIFFER, M. Michel POIGNONEC, M. Philippe POUTOU, M. Patrick PUJOL, M. Jean-Jacques PUYOBRAU, Mme Isabelle RAMI, M. Benoît RAUTUREAU, M. Franck RAYNAL, M. Michael RISTIC, M. Bastien RIVIERES, M. Clément ROSSIGNOL-PUECH, Mme Karine ROUX-LABAT, M. Alexandre RUBIO, Mme Nadia SAADI, Mme Béatrice SABOURET, M. Emmanuel SALLABERRY, Mme Brigitte TERRAZA, M. Jean-Baptiste THONY, M. Serge TOURNERIE, M. Jean TOUZEAU, M. Thierry TRIJOLET, M. Jean-Marie TROUCHE, Mme Josiane ZAMBON.

**EXCUSE(S) AYANT DONNE PROCURATION :**

M. Alain ANZIANI à Mme Véronique FERREIRA  
Mme Brigitte BLOCH à M. Didier CUGY  
Mme Christine BONNEFOY à Mme Daphné GAUSSENS  
M. Alain CAZABONNE à M. Emmanuel SALLABERRY  
Mme Nathalie DELATTRE à M. Patrick BOBET  
M. Olivier ESCOTS à M. Jean-Claude FEUGAS  
M. Stéphane GOMOT à M. Maxime GHESQUIERE  
Mme Nathalie LACUEY à M. Jean-Jacques PUYOBRAU  
Mme Marie RECALDE à M. Gérard CHAUSSET  
M. Fabien ROBERT à M. Nicolas FLORIAN

**EXCUSE(S) EN COURS DE SEANCE :**

**PROCURATION(S) EN COURS DE SEANCE :**

Mme Amandine BETES à Mme Typhaine CORNACCHIARI le 26 septembre  
Mme Claudine BICHET à M. Alain GARNIER le 26 septembre  
Mme Brigitte BLOCH à Mme Sylvie CASSOU-SCHOTTE le 27 septembre  
Mme Christine BONNEFOY à Mme Karine ROUX-LABAT le 27 septembre  
M. Olivier CAZAUX à M. Patrick PAPADATO le 26 septembre  
Mme Camille CHOPLIN à M. Laurent GUILLEMIN le 26 septembre  
Mme Béatrice DE FRANCOIS à Mme Andréa KISS le 27 septembre  
Mme Anne-Eugénie GASPARD à Mme Andréa KISS le 26 septembre  
M. Laurent GUILLEMIN à Mme Anne LEPINE le 27 septembre  
Mme Fabienne HELBIG à M. Stéphane MARI le 26 septembre  
M. Pierre HURMIC à M. Clément ROSSIGNOL-PUECH le 26 septembre  
Mme Harmonie LECERF-MEUNIER à Mme Anne LEPINE le 26 septembre  
M. Guillaume MARI à M. Bastien RIVIERES le 27 septembre  
Mme Céline PAPIN à Mme Marie-Claude NOEL le 26 septembre  
M. Jérôme PEScina à M. Eric CABRILLAT le 27 septembre  
M. Franck RAYNAL à M. Michel LABARDIN le 27 septembre  
Mme Marie RECALDE à Mme Anne-Eugénie GASPARD le 27 septembre  
Mme Nadia SAADI à M. Guillaume MARI le 26 septembre  
M. Serge TOURNERIE à M. Bruno FARENIAUX le 26 septembre

**LA SEANCE EST OUVERTE**

 <b>BORDEAUX MÉTROPOLE</b>	<b>Conseil du 26 septembre 2024</b>	<b>Délibération</b>
		<b>N° 2024-514</b>

---

**Subvention de la Maison de l'Europe Bordeaux Aquitaine 2024  
Décision - Autorisation**

---

Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs,

La Maison de l'Europe Bordeaux-Aquitaine (MEBA) est un centre de ressources, de débats et d'activités sur l'Europe. Sa programmation vise à faire davantage connaître l'Europe et les institutions européennes au grand public. Son action se structure autour des points suivants : promouvoir des débats sur l'Europe, faire découvrir les cultures européennes, développer la pratique des langues européennes, et promouvoir la citoyenneté européenne à travers la mobilité et les échanges.

Elle vise à participer, via son espace d'accueil et sa programmation, à l'ancrage européen de Bordeaux Métropole. Lors de sa dernière assemblée générale, le 17 juin 2024, la MEBA a réaffirmé sa volonté de construire, avec l'aide de ses partenaires, un agenda européen pour un public diversifié.

En 2023, avec l'aide d'une subvention de Bordeaux Métropole, la MEBA a organisé la programmation suivante :

- L'accueil de 16 « ambassadeurs des valeurs européennes et olympiques », qui ont assuré des interventions dans 80 structures à Bordeaux Métropole et dans sa région.
- La promotion de la mobilité internationale via des réunions d'information en partenariat avec le CRIJNA Europe Direct et dans le cadre de son statut de centre d'envoi pour le Corps européen de solidarité.
- Une programmation tout au long de l'année, marquée notamment par des temps forts tels que : le Mois de l'Europe, la Semaine de l'amitié franco-allemande ou les Journées de l'Europe centrale et orientale.
- La diffusion de l'actualité européenne par la participation à des émissions radio, en tant qu'animateurs ou invités, notamment sur Euradio Bordeaux, et une présence continue sur les réseaux sociaux.
- 

En 2024 et suivant la convention d'objectifs annexée à cette délibération, la MEBA renforcera sa programmation, sur le territoire de Bordeaux Métropole, sur les axes suivants :

- L'organisation de sa première Semaine européenne du développement durable.

- La densification des temps forts de sa programmation : le Mois de l'Europe, la Semaine de l'amitié franco-allemande ou les Journées de l'Europe centrale et orientale.
- Le développement d'une saison européenne autour d'un axe « découverte » avec des soirées culturelles régulières durant l'année, d'un axe « linguistique » avec cafés linguistiques, et d'un axe « débats » avec un cycle de conférences notamment sur la citoyenneté européenne.

### Plan de financement

La subvention de fonctionnement proposée pour 2024 s'élève à 38 000 €, pour un budget global prévisionnel initial de 284 956 €.

Les cofinanceurs aux côtés de Bordeaux Métropole sont : la Ville de Bordeaux, la Région Nouvelle-Aquitaine, le Gouvernement français, l'Union européenne, le Fonds citoyen Franco-allemand et la Fédération française des Maisons de l'Europe.

Le budget global prévisionnel présenté par la MEBA est de 284 956 €. Le montant total des subventions s'élève à 265 956 €, réparti comme suit :

	Montant proposé	% de participation sur l'assiette subventionnable
<b>Ville de Bordeaux</b>	38 000,00 €	14,29%
<b>Bordeaux Métropole</b>	38 000,00 €	14,29%
<b>Région Nouvelle-Aquitaine</b>	15 000,00 €	5,64%
<b>Gouvernement français</b>	17 000,00 €	6,39%
<b>Fonds européen</b>	147 956,00 €	55,63%
<b>Fonds citoyen Franco-allemand</b>	6 000,00 €	2,26%
<b>Fédération française des Maisons de l'Europe</b>	4 000,00 €	1,50%
<b>TOTAL</b>	<b>265 956,00 €</b>	<b>100,00%</b>

Par ailleurs, Bordeaux Métropole ne verse aucune autre aide à la Maison de l'Europe Bordeaux-Aquitaine de quelque nature que ce soit.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, mesdames, messieurs, de bien vouloir, si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :**

**Le Conseil de Bordeaux Métropole,**

**VU** les dispositions de l'article L.1611-4 du Code général des collectivités territoriales,

**VU** la délibération n° 2015/0252 du 29 mai 2015 adoptant le Règlement général d'intervention en matière de subventions accordées aux personnes de droit privé,

**VU** la demande d'aide de fonctionnement formulée par la Maison de l'Europe Bordeaux-Aquitaine en date du 17 juillet 2023 d'un montant de 45 000 €,

**ENTENDU** le rapport de présentation,

**CONSIDERANT QUE** la subvention de fonctionnement demandée par la Maison de l'Europe Bordeaux-Aquitaine répond aux objectifs de Bordeaux Métropole en matière d'affaires européennes,

**DECIDE**

**Article 1** : d'attribuer une subvention de fonctionnement de 38 000 € en faveur de la Maison de l'Europe Bordeaux-Aquitaine pour soutenir financièrement l'association et son programme d'activités annuel sur le territoire métropolitain,

**Article 2** : d'autoriser Madame la Présidente de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée et tout acte afférent, précisant les conditions de la subvention accordée,

**Article 3** : d'imputer la dépense correspondante sur le budget principal de l'exercice 2024, chapitre 65, article 65748, fonction 048.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à la majorité.

Contre : Monsieur POUTOU

Ne prend pas part au vote : Madame ANFRAY, Monsieur GARRIGUES, Monsieur LAMARQUE, Madame LE BOULANGER, Madame PAPIN

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 26 septembre 2024

<b>REÇU EN PRÉFECTURE LE :</b> <b>4 OCTOBRE 2024</b>	Pour expédition conforme, par délégation, le Vice-président,  Monsieur Stéphane DELPEYRAT-VINCENT
<b>DATE DE MISE EN LIGNE :</b> <b>4 OCTOBRE 2024</b>	